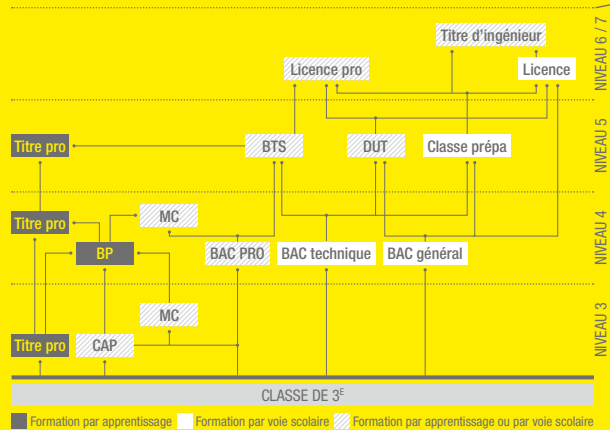


Des parcours de formation complets

L'apprentissage permet d'acquérir une qualification professionnelle et d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu.



CAP Certificat d'aptitude professionnelle
MC Mention complémentaire
BP Brevet professionnel
BAC PRO Baccalauréat professionnel
BTS Brevet de technicien supérieur
DUT Diplôme universitaire de technologie
Titre pro Titre professionnel

Niv. 6 : niv. II - Bac +3 ans et Bac +4 ans
Niv. 5 : niv. III - Bac +2 ans
Niv. 4 : niv. IV - Bac ou équivalent
Niv. 3 : niv. V



Les formations

LES DIPLÔMES

CAP

- Serrurier-métallier

BP

- Métallier

BAC PRO

- Ouvrages du bâtiment : métallerie

POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE PROFESSIONNELLE ET TITRE D'INGÉNIEUR

LES TITRES PROFESSIONNELS

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier est à votre disposition.

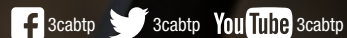
BTS

- Architectures en métal : conception et réalisation
- Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation



Pour en savoir

www.ccca-btp.fr
www.apprentissage-btp.com

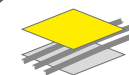


www.metiers-btp.fr
www.onisep.fr

Le **CCCA-BTP** (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et paritaire, gérée par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives du secteur de la construction en France. Il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

Bâtiment

Serrurier-métallier



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Le serrurier-métallier

travaille tout type d'ouvrages métalliques : rampes d'escalier, garde-corps, grilles de défense, portes et portails, ossatures métalliques...

À partir des plans architecturaux, il conçoit son ouvrage. Le serrurier-métallier visualise les pièces dans l'espace et en perspective.

Il réalise les ouvrages du métier à l'atelier principalement à partir de profilés métalliques et de tôles. Il trace, débite, usine, assemble les éléments qui composent l'ouvrage à réaliser. Il le prépare à la finition. Il se rend ensuite sur le chantier pour procéder au montage définitif des éléments. Il peut aussi se déplacer chez des clients pour débloquer ou changer des serrures, poser ou réparer les fermetures (porte de garage, rideau roulant...).

Techniques et innovation

Le serrurier-métallier travaille tous types de métaux (ferreux et non ferreux), ainsi que des matériaux innovants, dits de synthèse ou composites, tel que le carbone. Pour travailler le métal, il manie des outils mécaniques et électriques (perceuse, poinçonneuse, tronçonneuse à disque), mais aussi des machines à commande numérique. Il peut aussi installer des équipements de protection, et poser, régler et réparer des systèmes automatisés de plus en plus élaborés.



Secteur d'activité

Le métier de serrurier-métallier fait partie du secteur du **second œuvre**.

Une fois les travaux de gros œuvre d'un bâtiment achevés (fondations, murs, planchers et toiture), les métiers du **second œuvre** sont chargés d'achever, aménager et équiper un bâtiment : carreleur-mosaïste, électricien, installateur sanitaire, installateur thermique, menuisier fabricant, menuisier aluminium-verre, peintre décorateur, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, solier-moquetteur, tailleur de pierre...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

Choisir l'apprentissage BTP pour se former

Avec de nombreuses formations du CAP au titre d'ingénieur, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. L'apprentissage est un mode de formation professionnelle initiale, dispensée en alternance.

- Vous alternez des périodes de travail en entreprise, pendant lesquelles vous acquérez une expérience et des compétences professionnelles, et des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel sur le métier choisi au centre de formation d'apprentis (CFA).
- Vous signez un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée.
- Vous avez un statut de salarié. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- Vous percevez un salaire variable selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation. À signaler, le salaire de l'apprenti est plus élevé dans le BTP que dans les autres secteurs d'activité.

